

**RAPPORT DU PRÉSIDENT**  
(*Délibérations n°176 à 188*)

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT  
AU TITRE DE L'EXERCICE 2012  
7<sup>ème</sup> individualisation**

Résumé : *Il est proposé de voter une 7ème individualisation des subventions prévues au Budget Primitif 2012 en faveur des associations et autres organismes. Le total à engager dans ce rapport s'élève à 225 740 € en fonctionnement.*

Dans le présent rapport, il vous est proposé l'individualisation des subventions prévues au budget pour un engagement de 225 740 € en dépenses de fonctionnement.

Une enveloppe globale de 1 735 000 € de crédits de subventions a été votée au budget primitif 2012 en faveur des associations et autres organismes. Suite aux 6 précédentes affectations (d'un montant total de 1 466 910 €), le solde disponible après les propositions de la 7<sup>ème</sup> individualisation est de 42 350 €.

Les soutiens proposés s'inscrivent en faveur des associations suivantes :

**ENSEIGNEMENT - FORMATION - 3 040 € -**

- **Voyage pédagogique - Actions pédagogiques des établissements scolaires :**
  - ✓ **Association ARPEGE : 3 040 €** pour un voyage pédagogique des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'Ecole « les 4 Temps » à St-John's de Terre-Neuve du 10 au 15 juin 2012. La subvention se répartit ainsi :
    - 640 € pour le séjour ;
    - 2 400 € pour la prise en charge des frais de transport par avion des élèves de Miquelon vers Saint-Pierre.

**CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS – 37 500 € -**

- **Association « Miquelon Culture Patrimoine » : 27 500 €.** Il s'agit d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2012 en soutien aux nombreuses actions déployées par l'association (organisation des stages de théâtre, violon, piano, peinture, sculpture, danses anciennes). L'association se déplacera

également aux Iles de la Madeleine en septembre 2012 pour la présentation d'un spectacle de danse ancienne.

(Subvention attribuée en 2011 : 30 000 €) ;

- **Association SPM SAILING : 2 000 €.** Il s'agit d'une subvention attribuée à l'association dans le cadre de sa participation à la course « solo des fous » organisée aux Iles de la Madeleine et à la course Halifax-Saint-Pierre en juillet 2013. La subvention financera l'achat d'équipements vestimentaires sur lesquels figureront les enseignes du Club et le logo du Conseil Territorial. (Subvention attribuée en 2011 : 3 300 €)
  - **Comité Miss SPM : 8 000 €.** Il s'agit d'une subvention pour le fonctionnement de l'association (frais de location d'un local, chauffage, téléphone...).
- (Subvention attribuée en 2011 : 12 000 €)

#### INTERVENTIONS SOCIALES : 162 200 €

- **Association des Ouvriers Dockers : 150 000 €.** Il s'agit d'une subvention de fonctionnement versée à l'association, en application des dispositions de la convention du 22 décembre 2008, pour la prise en charge par le Conseil Territorial des vacances et cotisations des dockers.

Une première subvention de 150 000 € a été accordée par délibération n° 36-2012 du 24 février 2012. (Subvention attribuée en 2011 : 310 000 €)

- **Associations d'Anciens Combattants : 3 000 €.** Il s'agit d'une subvention de 1 000 € allouée respectivement aux 3 associations existantes sur l'archipel pour contribuer à leurs diverses charges de fonctionnement (achat de couronnes, réception, médailles, frais de messe ...). Les associations concernées sont :
  - Association Rhin et Danube : 1 000 €
  - Association des Engagés Volontaires : 1 000 €
  - Association des Anciens Combattants : 1 000 €.
- **Syndicats : 9 200 €.** Une subvention est attribuée chaque année aux syndicats qui en font la demande pour une participation à leurs charges de fonctionnement. Les syndicats concernés sont les suivants :
  - Syndicat CFDT : 2 300 €
  - Syndicat UNSA Education : 2 300 €
  - Syndicat CGT – Force Ouvrière : 2 300 €
  - Syndicat Union Interprofessionnelle CFTC : 2 300 €

#### TOURISME : 23 000 €

- **Association Le Phare : 23 000 €.** L'octroi de cette subvention de fonctionnement à l'association (qui compte 26 entreprises adhérentes) vient en soutien à ses nombreuses actions de promotion et d'animation déployées dans le secteur du tourisme. Outre ses opérations habituelles et sa participation au schéma de

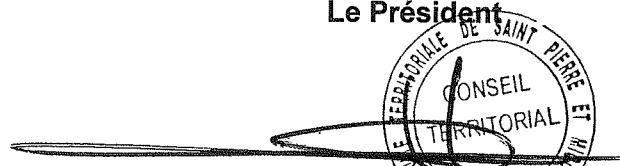
développement touristique, l'association a co-organisé avec la section hôtellerie/restauration du Lycée Emile Letournel une nouvelle action « la semaine du terroir », mettant ainsi en avant la cuisine des restaurants et celle des élèves du Lycée ainsi que les produits locaux de qualité proposés par les agriculteurs et producteurs locaux. L'association organisera également une nouvelle manifestation les 22 et 23 septembre le « festival de la Gastronomie ».  
(Subvention attribuée en 2011 : 18 000 €).

En conclusion, il est proposé :

- \* d'attribuer ces subventions pour un montant total de **225 740 €**,
- \* de m'autoriser à signer les conventions financières et avenants annexées au projet de délibérations relatives à l'attribution des subventions au profit des associations « Association des Ouvriers Spécialisés Dockers », « Miquelon Culture Patrimoine » et « le Phare »
- \* de prélever les crédits au chapitre 65 du budget territorial, nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président**



**Stéphane ARTANO**

LE TERRITOIRE DE SAINT PIERRE ET MIQUELON  
CONSEIL  
TERRITORIAL  
197100